



**Conférence donnée au cours de la session 2005
des Semaines sociales de France,
Transmettre, partager des valeurs, susciter des libertés »**

**Forum 6 : La vie associative
Quel avenir pour la transmission associative ?**

Compte-rendu réalisé par Luc ZIEGLER*

La préparation du forum « vie associative » a été coordonnée par Luc **Champagne**, responsable de l'antenne de Lyon des Semaines Sociales de France et **Geneviève Iacono**, universitaire. La journée était animée par **Jean-François Bodin**, rédacteur en chef de RCF à Lyon. Au cours de ce forum, les questions de la salle ont été recueillies et organisées par thèmes par **Luc Ziegler**, universitaire, et par **Roger Faist**, tous deux membres du Conseil des Semaines Sociales de France.

Le monde de l'engagement, qu'il soit associatif, syndical, politique ou d'autre nature couvre une myriade de situations, de structures et de projets. Et on y observe le paradoxe entre l'explosion du nombre d'associations en France, qui pourrait laisser croire en une démultiplication de l'engagement, et le manque de relève observé dans nombre de structures, qui pourrait nous laisser penser exactement le contraire. Si les structures associatives transmettent, comment favorisent-elles en leur sein la transmission des projets qui les fondent et renouvellent-elles l'engagement de leurs membres ? De plus, le monde associatif, au sens large, contribue de manière déterminante aux transmissions opérées dans les sphères familiale, professionnelle, scolaire, etc. Quelles complémentarités, quelle éthique pour ces « corps intermédiaires », au service du « vivre ensemble » ?

I Les défis de la transmission

GENEVIEVE IACONO*

En introduction de sa réflexion, Geneviève Iacono dresse l'état des lieux de la transmission telle qu'elle se vit dans la société civile aujourd'hui, pour mieux comprendre ensuite les enjeux des nouvelles formes de cette transmission .

Elle fait appel à trois clefs de lecture préalables. La première est une considération méthodologique : l'acte de transmission est un processus complexe qui s'appuie sur des disciplines très diverses, notamment les théories de la communication. Quand on parle de transmission, on se place du point de vue de l'émetteur, rarement du côté du récepteur. Les phénomènes de parasitage, de brouillage, de difficultés de décodage, sont à prendre en compte pour détecter les difficultés de la transmission. La seconde est que la transmission renvoie à des analyses macro-sociologiques qui, parfois, surdéterminent les représentations : le recours à des catégories sociologiques globales, *les jeunes, les vieux, les femmes, les immigrés* etc, façonnent un certain discours sur la transmission relativement

* **Luc Ziegler** est universitaire, membre du Conseil des Semaines Sociales.

* **Geneviève Iacono** est maître de conférence à l'université Lyon 2. Elle est membre de l'antenne sociale de Lyon et du Comité des Semaines Sociales de France.

réducteur. Enfin, la problématique de la transmission s'inscrit dans le long terme de l'histoire et de la mémoire : les notions de génération, d'héritage, de valeurs, d'identité et de culture sont au cœur même de la réflexion.

Geneviève Iacono en appelle enfin à une clé éthique et philosophique qui consiste à refuser d'adopter un discours moralisant, passéiste et réducteur : il appartient à chaque génération d'inventer ses codes linguistiques et ses canaux pour dire le monde et construire de nouvelles identités collectives. La rupture des référentiels qui traversent la société dans ses différents repères (politiques, économiques, sociaux, culturels) impose cependant de repenser la représentation de la transmission.

Le décrochage entre socialisation, institution et transmission

Pour expliciter ce « décrochage », une mise en perspective s'impose. Il faut d'abord effectuer un retour sur l'histoire pour mesurer l'écart entre les vues théoriques et la réalité.

Dans le discours révolutionnaire qui a dominé une partie du XIX^{ème} siècle, *les corps intermédiaires* n'avaient plus lieu d'être entre le citoyen et l'État : la suppression des corporations et des congrégations en atteste. La révolution de 1848 et la Commune, en 1871, font renaître ces corps intermédiaires pour aboutir à la reconnaissance des syndicats avec la loi de 1884. Il faudra attendre en revanche et de manière paradoxale le début du XX^{ème} siècle pour que le phénomène associatif bénéficie d'une reconnaissance légale. La méfiance initiale à leur égard s'estompe et les associations deviennent progressivement de vrais relais des politiques publiques, en matière éducative, sportive ou de solidarité. Certaines associations sont même des « faux nez » de l'Administration et se trouvent de fait, assez éloignées de la logique associative.

Si les associations croissent en légitimité et en relais des politiques publiques, en revanche les syndicats resteront cantonnés dans un rôle protestataire et marginalisé du fait même de la culture conflictuelle et idéologique des rapports sociaux en France.

Quelques chiffres et quelques caractéristiques

Pour éclairer cet univers associatif aux contours très mouvants, il importe de donner quelques points de repère quantitatifs et de préciser ses traits caractéristiques. On estime à 1 million le nombre d'associations actives en France. Environ 15 % emploient des salariés et 70 000 se créent chaque année. 10 à 12 millions de bénévoles se consacrent à un engagement associatif. Le phénomène associatif s'identifie autour de deux éléments : la libre volonté (liberté, initiative et adhésion) ; l'absence de profit (sans but lucratif). Les associations se classent selon trois critères : d'abord, leur objet social – culturel, humanitaire, éducatif, ludique, etc. On note l'apparition récente de deux catégories nouvelles : les associations de l'économie sociale et solidaire et celles de la militance morale. Second critère : le rapport à la structure de l'organisation, leur degré variable d'institutionnalisation et de professionnalisation. Dernier critère enfin : le champ de leurs compétences – local, national ou international.

La vie associative occupe une place bien identifiée dans la société civile française. Cette dernière s'articule en trois cercles concentriques de socialisation : le cercle de la socialisation primaire avec la famille ; celui de l'espace secondaire privé, avec les associations et l'entreprise ; celui de l'espace de socialisation publique, représenté par l'État et par les collectivités.

Au sein du paysage associatif, le syndicat occupe une place particulière. Le syndicat opère en effet dans un champ d'action publique alors qu'il appartient au processus de socialisation privée. La transmission y passe plus par des vecteurs idéologiques que par un attachement aux personnes. On peut distinguer trois types de syndicats : salariés, patronaux, professionnels. Notons enfin qu'en France, le taux de syndicalisation des salariés est très faible : inférieur à 10 %.

Changements culturels et changements de mentalités

Sur cette toile de fond d'une militance syndicale faible et d'une vitalité associative forte, plusieurs phénomènes s'interpénètrent pour caractériser la transmission aujourd'hui.

L'époque actuelle est marquée par un phénomène d'étirement de la période d'adolescence qui reconfigure le rapport entre les générations. Les adolescents ne reproduisent plus les modèles ou les trajectoires parentales ; ils « expérimentent », parfois jusqu'à la trentaine (cf. le film *Tanguy* d'Etienne Chatilliez). À l'autre bout du cycle, la place importante occupée par les seniors dans le secteur associatif est une donnée à prendre en considération pour expliquer la prolifération associative. Il faut ajouter à cela la montée de l'individualisme qui s'exprime par le désir de se réaliser personnellement et revendique un droit individuel au bonheur.

Enfin, la militance ne s'inscrit donc plus nécessairement dans l'espace institutionnel traditionnel. Elle prend des chemins de traverse qui sont le propre de l'innovation sociale, et de l'évolution des générations. Les phénomènes de mouvements, de réseaux et de groupes de pression s'amplifient et contribuent à brouiller la visibilité des références traditionnelles en vigueur dans la société civile. De nouveaux types de militance syndicale apparaissent, tels que ceux préconisés par *Sud* ou la *Confédération paysanne*.

Quelques réflexions sur la transmission

Transmettre consiste à faire passer le système de référence, d'une personne ou d'un groupe, d'une génération à une autre. L'efficacité de la transmission dépendra de la capacité du récepteur à décoder les discours et à se projeter dans le système. Quand le contexte économique social ou politique évolue, il n'est pas rare que le phénomène subisse quelques hoquets. La réflexion sur les mécanismes de la transmission invite à l'interrogation : que veut-on transmettre ?

Si les valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de fraternité, de démocratie, de responsabilité individuelle et collective sont des données du patrimoine commun de l'engagement associatif et syndical et ne font pas l'objet d'une réelle remise en question. En revanche, la mise en application de ces références fait l'objet d'une traduction inédite à la fois sur le plan symbolique et sur le plan esthétique.

Vie associative et nouvelles formes de transmission

Dans le travail d'inventaire des modes de transmission qui fonctionnent bien, on peut souligner le domaine de la formation des élites : en témoigne la vitalité des associations d'anciens élèves et des réseaux qui en découlent. Dans un tout autre domaine, la transmission de mémoire et d'histoire dans les zones rurales et les villes moyennes permet de fédérer les classes d'âge. Les associations de défense du patrimoine ont, depuis une décennie, largement contribué au rayonnement des journées du même nom. De nouvelles formes de transmission sont apparues selon des logiques inédites, ainsi les multiples festivals qui ont fleuri en France, les cafés philosophiques ou scientifiques, les marches silencieuses, les murs peints, les nouvelles formes de recherche dans l'expression artistique.

Dans le panel des comportements nouveaux qui contribuent à reconfigurer le comportement des militants et donc à repenser la question de la transmission est apparue deux formes nouvelles : le plaidoyer et le lobbying

Cette nouvelle manière de transmettre un signe fort à la société civile est née vers le début des années 1990, sous l'influence conjuguée des nouveaux mouvements sociaux et de l'action des ONG. Vecteurs d'une forme de mobilisation à travers la défense des « sans », on est en présence d'un nouveau militantisme qui s'est diffusé au cœur du secteur associatif. Certaines associations ont fait du plaidoyer leur raison d'être, conséquence d'une société complexe dans laquelle l'importance accordée au « faire savoir » est un élément déterminant pour l'accès aux bailleurs de fonds et pour définir de nouveaux projets.

La transmission par la transgression

Dans certains cas, la militance illustre une transgression plutôt qu'une transmission. Les frontières de la loi sont fragilisées quand la fin justifie les moyens. On n'hésite pas, en effet, à franchir les barrières de la légalité pour faire avancer une cause considérée comme légitime : les occupations d'églises, les squats de logements vacants, les arrachages de plants d'OGM. Ramenées à la problématique de transmission, ces capacités de résistance et ces transgressions contribuent à l'émergence de valeurs de justice, de solidarité, de défense de l'environnement ou de droit à la santé

Réactualisant le mythe d'Antigone, ces nouvelles formes de militantisme et de résistance, nous invitent à revisiter le système de valeurs et à nuancer les prises de position trop rapides sur ce qu'on nomme la crise de la transmission. Le mouvement de la transgression dans la transmission n'est-il pas inéluctable dans toute société qui, pour survivre, ne peut vivre durablement en dehors de l'institution et du respect de l'ordre établi ?

À travers ce cheminement dans les dédales des nouvelles formes de militances et d'engagement, le paysage de la transmission dans les associations et les syndicats se modifie. C'est la dialectique de l'ordre et du désordre qui se trouve en permanence questionnée.

II Au cœur de l'engagement collectif, des acteurs témoignent

Comment l'association favorise-t-elle en son sein la transmission des projets qui la fondent et comment renouvelle-t-elle l'engagement de ses membres ? Telle était la question posée à trois témoins.

INES MININ*

La JOC de France est une association d'éducation populaire, forte d'une histoire de trois quarts de siècle, et héritière d'un passé qui a épousé l'évolution de la société française au lendemain de la 1^{ère} guerre mondiale. Créé en 1927 en banlieue parisienne, sous l'impulsion du Père Guérin, le mouvement se développe dans le contexte industriel, social et ouvrier de l'époque, pour devenir un mouvement de masse. Évangéliser le milieu ouvrier par lui-même, telle était la volonté de l'Église, d'autant que le monde ouvrier paraissait bien éloigné de son orbite. À sa fondation, la JOC s'adresse aux jeunes travailleurs, pour qu'ils retrouvent leur dignité de fils de Dieu et deviennent des hommes solidaires de leurs frères. Le père Cardjin n'avait-il pas déclaré dès 1925 « un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde » ? Le mouvement prendra part aux combats du monde ouvrier et s'inscrira dans de nombreuses initiatives pour améliorer la condition sociale des jeunes travailleurs.

Depuis cette époque, la JOC n'a cessé de s'adapter ; celle d'aujourd'hui est l'héritière de cette histoire ; le passé fait partie de ce que les jeunes se transmettent parce qu'ils n'ont pas eu le temps et le recul nécessaires pour s'interpeller et approfondir ce qui fait l'essence même du mouvement. Mais, justement, la faiblesse ne serait-elle pas dans la perte de vue du réel d'aujourd'hui et dans le maintien d'analyses ou de grilles de lectures qui ont vieilli ? Il faut oser regarder en face ce qui nous arrive. C'est pourquoi la JOC a entamé un travail de fond autour de quelques questions : qui sont les jeunes d'aujourd'hui ? Quels sont leur questionnement et leurs attentes ? Quel projet et quelle mission la JOC se donne-t-elle ?

Aujourd'hui, le mouvement s'adresse aux jeunes des milieux populaires, qu'ils soient au travail, en précarité, au chômage ou détenteurs d'emplois peu qualifiés. Le projet de la JOC s'adresse à ceux qui ne sont rejoints ni par l'Église, ni pas les structures civiles. Ces jeunes sont demandeurs de rencontres ; ils sont sensibles aux injustices, aux inégalités, ils ont la capacité de s'adapter et de rebondir au quotidien, contrairement à des clichés souvent

* Inés MININ est présidente de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne).

véhiculés. Leur investissement est toutefois différent de celui de leurs aînés ; il est plus ponctuel et plus individuel.

Il est important de faire vivre l'association à ces jeunes et « démontrer le mouvement en marchant » de façon progressive : prendre place en son sein, cheminer ensemble, en découvrir les différentes dimensions, avant d'y devenir responsable. Être « jociste » en 2005, c'est une manière de vivre, de s'intéresser à ce qui se passe dans la société, de prendre sa place et de vivre sa foi dans une invitation à bouger au quotidien. Une formule pour résumer la démarche de la JOC : « Un mouvement entre eux, par eux, pour eux et, de surcroît, accompagné ». Ensemble, les jeunes vont grandir, débattre, partager. Ils sont eux-mêmes les responsables ; chacun est invité à être responsable de ceux qui l'entourent. Des adultes sont présents pour les accompagner.

Héritière d'une histoire, la JOC est une association d'éducation populaire et un mouvement apostolique ; la transmission est bien au confluent de ces trois dimensions, pour « donner librement une forme à une existence inachevée. »

HERVE FERNANDEZ*

Hervé Fernandez souligne l'ampleur du phénomène d'illettrisme au sein de notre société et explicite les moyens mis en œuvre pour lutter contre les marginalisations et exclusions qui en découlent.

Ne pas savoir lire et écrire concerne actuellement dans le monde quelque 900 millions de personnes. On distingue l'analphabétisation, soit un adulte sur cinq qui n'est jamais allé à l'école, de l'illettrisme qui illustre une autre réalité : on peut avoir été scolarisé et se trouver dans un pays développé, au cours de sa vie adulte, confronté à l'incapacité de lire ou écrire un texte simple en rapport avec la vie quotidienne. On évalue à 9 % de la population de 18 à 65 ans, ceux qui, vivant en France, peuvent être considérés en situation d'illettrisme. De nombreuses enquêtes ont mis en lumière sa persistance et son ampleur dans notre pays et on ne peut que constater l'écart énorme entre le nombre de personnes engagées dans un parcours de formation et les besoins recensés.

L'action doit se déployer sur plusieurs fronts. Parce que le risque d'illettrisme prend souvent racine dès l'enfance, au moment des premiers apprentissages, il faut prévenir dès la petite enfance, consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire. Parce que les hommes et les femmes en situation d'illettrisme vivent dans des contextes très différents, il s'agit de leur apporter une aide et de trouver avec eux des solutions appropriées pour remettre en route les processus d'apprentissage à tous les âges de la vie et dans toutes les situations.

La lutte contre l'illettrisme ne peut être qu'une action transversale et partagée. Les moyens à mobiliser font appel à des ressources sociales, culturelles, éducatives, professionnelles, sanitaires qui relèvent d'autorités différentes ; ils ont donné lieu à un « cadre national de référence » pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base sous-tendues avec la volonté de « réunir pour mieux agir » autour de plans régionaux de lutte contre l'illettrisme.

Un des enjeux du défi consiste à capitaliser, mutualiser, partager les ressources et surtout faire savoir. D'où la mise en place d'un « forum permanent des pratiques » autour des actions de prévention, du rôle des familles, d'ateliers d'écriture, d'incitation à la formation, de parcours d'apprentissage, d'initiation aux technologies d'information et communication, de dynamiques partenariales locales, de professionnalisation... Les risques sont inhérents à la situation particulière dans laquelle se trouvent les intéressés : la principale caractéristique, en effet, des hommes et des femmes en situation d'illettrisme, est de ne rien revendiquer, de ne pas se manifester pour tenter de dissimuler le plus possible leurs

* Hervé Fernandez est secrétaire général de l'ANLCI : l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

difficultés et pour éviter d'être stigmatisés.

Le rôle de l'ANLCI, groupement d'intérêt public interministériel créé en 2000, consiste donc à proposer les cadres favorables à une action cohérente, pérenne, dont l'impact soit mesurable, et à mettre à disposition les pratiques propres à améliorer l'efficacité de cette politique et à faire progresser l'égalité des chances sur tout le territoire.

JOSEPH THOUVENEL *

La CFTC est un mouvement laïc d'inspiration chrétienne, un des seuls syndicats qui voit progresser ses effectifs. Dans le domaine syndical et quand on fait le choix de la CFTC, la transmission prend racine dans l'éducation, celle dont on a bénéficié. Beaucoup de gens désormais, à la limite de l'illettrisme, se font exploiter dans le monde du travail. Ils se confient volontiers au syndicat qui est le lieu où l'on vient consulter quand ça va mal dans l'entreprise.

Pourquoi s'engage-t-on dans la vie syndicale ? Sans doute en raison des injustices trop grandes qui existent dans la vie de l'entreprise et dont les circonstances de la vie professionnelle amènent à prendre connaissance. Le syndicalisme est un des outils sociaux au service du salarié qui permet de dépasser le strict cadre professionnel pour s'intéresser à tout ce qui fait la vie sociale des salariés. Cela ne doit pas interdire d'ouvrir les yeux sur les réalités sociologiques du monde.

La CFTC revendique les valeurs chrétiennes. Si on a des droits, il ne faut pas méconnaître qu'on a également des devoirs : ainsi, la CFTC contribue-t-elle à former des partenaires de confession musulmane qui partagent avec elle des valeurs humanistes.

JEAN-MICHEL BLOCH-LAINE *

Notre époque est peut-être la première qui a reçu « un héritage sans testament », souligne en introduction Jean-Michel Bloch-Lainé, selon l'expression du poète René Char. Nous sommes donc intendants mais pas propriétaires. Il nous appartient de mettre la personne au centre de notre action, même s'il nous arrive parfois de nous tromper de sentier. Le rapport à l'engagement et à la transmission appelle plusieurs éclairages.

Faire preuve de lucidité

Il faut progresser sans oublier d'où on vient. La poussée de l'engagement dans la société civile est forte et bienvenue ; il faut néanmoins prendre garde aux déviances possibles. L'association, c'est la proximité. Il importe toutefois de ne pas en avoir une vision étriquée, réductrice.

Pour plusieurs raisons, le bénévolat et les vocations qu'il suscite, évolue. D'une part, les risques encourus augmentent dans une société qui se « judiciarise », quand on s'engage dans le bénévolat actif. D'autre part, l'évolution de la société montre que les bénévoles sont tentés par le « zapping » ; ils ne sont pas prêts à des engagements durables et ce n'est pas en comptant sur des membres éphémères que les responsables d'associations peuvent conduire des projets solides. Enfin, doivent coexister désormais deux catégories d'engagements dans la vie associative : celui des professionnels rémunérés ou salariés et celui des bénévoles. Il n'est pas toujours aisé d'établir la frontière ni de faire coexister les deux statuts sans heurts.

* Joseph Thouvenel est secrétaire général adjoint de la CFTC.

* Jean-Michel Bloch-Lainé est président de l'UNIOSS, l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux. Créée en 1947, cette association loi 1901 reconnue d'utilité publique regroupe 110 associations sociales ou caritatives, 20 000 établissements et services privés non lucratifs du secteur sanitaire et social. Soient 650 000 salariés et près d'un million de bénévoles.

Approfondir les valeurs

Les deux valeurs fondamentales de la vie associative sont la *personne* et la *non-lucrativité* ; il importe de ne pas les perdre de vue, sans les prôner par incantation. Il faut approfondir leur signification en échangeant sur les succès comme sur les échecs dans le cadre de réseaux qu'on a pu tisser, avec des outils appropriés. La transversalité entre associations est toujours payante. C'est une invitation à développer les synergies, à accroître la mutualisation des moyens logistiques et à clarifier ce que doit être la posture des associations vis à vis des pouvoirs publics. Il faut se méfier du mot « partenariat » car, en France, les associations assurent une gestion authentique. Or la vie associative dans le domaine médico-social assure les trois quarts de la politique sociale par conventions et délégations financières.

Rechercher et mobiliser des appuis en France et à l'étranger

Il faut éviter de franchir la ligne de démarcation du bénévolat en le rémunérant. En revanche, il convient d'informer les bénévoles sur les conditions de leur engagement et leur dire de ne venir que si ça leur fait plaisir. En contrepartie, les associations ont le devoir de s'adapter et de proposer aux bénévoles de vrais et solides moyens de formation. Si on élargit le regard sur l'étranger, on s'aperçoit qu'en certains pays – à l'Est notamment – on n'a pas nécessairement besoin de l'association entre l'État et le marché : il y a donc dans la vie associative une dimension culturelle importante.

III. Réinventer une culture de l'engagement et la proposer

YOLANDE BRIAND*

Comment recréer de l'espoir et donner un sens à nos actions quotidiennes ? Peut-être en modifiant le sens de la démarche ; il appartient au syndicat de faire le premier pas et d'aller à la rencontre des salariés et non pas d'attendre qu'ils se présentent à lui. Le faible taux d'engagement syndical n'est pas une fatalité mais, a contrario, l'action revendicative n'entraîne pas automatiquement l'adhésion. Il est passé le temps du militant généraliste des années 1970 qui militait souvent au détriment de sa vie professionnelle et privée. Les certitudes et les évidences du passé doivent être remises en question.

Après avoir perdu de nombreux adhérents dans la période 1975-1988 où les responsables du syndicat s'étaient mobilisés sur des affrontements politiques et idéologiques, un recentrage est intervenu autour de deux idées : développer un syndicalisme de proximité par une démarche sur les conditions de travail et par voie de conséquence, accroître le nombre des adhérents.

Plusieurs convictions sous-tendent la nouvelle politique syndicale :

Ré-articuler expertise et citoyenneté. Comment le syndicat de transformation sociale réformiste du XXIème siècle peut-il se comporter entre les deux mondes du travail qui coexistent : celui qui illustre la précarité croissante et l'autre qui continue à vivre selon les règles des 30 glorieuses ? La société française a été tellement bloquée qu'elle ne peut que parler de changement sans parvenir à le mettre en œuvre. La modernisation ne fera rimer efficacité et équité que si elle s'enracine dans un approfondissement de la démocratie. Dès lors, il s'agit d'imaginer comment combiner modernisation et justice sociale pour produire un sens partagé de nature à préparer l'avenir.

Reconsidérer le rôle des instances syndicales. Introduire dans le fonctionnement interne la culture de la démarche participative, a été de nature à faire renaître la confiance et le sentiment d'appartenance depuis 10 ans.

* Yolande Briand est secrétaire générale de la CFDT Santé-sociaux.

Faire évoluer le rapport de forces. Cela passe par un changement de méthodes avec différents signaux, tels que la volonté d'affiner la capacité d'analyse, l'aptitude à poser des diagnostics lucides, le renforcement de la proximité avec les salariés, la prise en compte de la culture du résultat.

C'est ainsi que l'organisation pourra relier la critique sociale à l'élaboration de projets, pour devenir une force de transformation capable d'inscrire son action dans une vision d'évolution de la société.

CHRISTINE FOURICHON*

En préambule de son propos, Christine Fourichon situe l'objet, la structure et les valeurs de l'association qui se présentent comme une « école de voile, école de mer, école de vie », créée en 1947 pour des déracinés et des « paumés » en mal de réinsertion. Le projet s'énonce ainsi : *créer des liens entre hommes et femmes de tous pays par la mer ; promouvoir l'engagement bénévole ; apporter les moyens de formation par la voile.* On compte quelque 1500 bénévoles pour encadrer 13 000 membres, et 60 permanents. Du débutant au moniteur chef de bord de haute mer, 300 000 membres sont passés par l'association.

Les Glénans ont pour ambition de transmettre un savoir construit ensemble et mis en commun : des techniques nautiques, une attitude en mer, un comportement en collectivité, des méthodes pour enseigner. Le parcours préconisé consiste d'abord à devenir un bon marin, puis à prendre des responsabilités afin de donner ensuite à d'autres, la chance de vivre la même aventure. C'est une démarche voisine de celle décrite pour la JOC (cf supra).

Dans l'association, on est en vigilance permanente sur le renouvellement de l'engagement, à travers divers moyens : un débat sur les motivations ; l'implication dans la formation ; l'invitation à réfléchir à sa succession ; le développement du schéma client- adhérent- bénévole ; le suivi des indicateurs.

Les Glénans sont un lieu et une école où l'on passe, qui s'efforce de concilier fonctionnement à court terme dans une activité ludique et sportive et transmission de valeurs aussi diverses que efficacité, apprentissage, acceptation des différences, partage, découverte et prise de responsabilités.

MARIE-HELENE VERSHELDE*

Depuis septembre 2004, Scouts de France et Guides de France ont formé une nouvelle association. Après plusieurs dizaines d'années d'histoire, leur but est de partager désormais un avenir commun dans un monde qui a changé.

Le scoutisme est avant tout un terrain de jeu et d'expérimentation. On y vit, on chante, on mange, on fait des jeux, on bâtit des actions, on part à l'étranger pour des projets de solidarité. Le scoutisme est aussi une éducation des jeunes par les jeunes. La base est la vie d'équipe où l'aîné a la responsabilité des plus jeunes. Enfin, le développement personnel est toujours une progression à travers une dimension collective.

Dans le paysage français de la transmission, le scoutisme paraît être un lieu où la culture de l'engagement perdure – engagements multiformes avec les rôles de chefs et cheftaines, les cadres et responsables adultes, les anciens qui un jour ont fait leur promesse et qui continuent de la vivre à travers leur contribution à la société.

Les leviers

La confiance est certainement le mot clé, relève M.H.Vershelde. Le crédit de confiance selon Baden Powell : 5 % de bon dans chaque être humain ! L'idée est justement de les

* Christine Fourichon est présidente de l'association des *Glénans*.

* Marie-Hélène Vershelde est membre du Conseil d'administration des Scouts et Guides de France.

développer pour atteindre les 95 %. Et pour cela, faire confiance : il n'y a pas besoin d'être grand, d'être compétent pour s'engager. C'est chacun à sa mesure, à son rythme. Cette *confiance en soi* est nécessaire pour bâtir une pédagogie de la réussite.

L'espérance : pour avoir un avenir, il faut avoir un passé et savoir s'appuyer dessus. Se souvenir qu'on a été ceci dans telle équipe, qu'on a vécu telle activité avec d'autres, et à partir de là, savoir que l'on va grandir et pouvoir rêver demain.

L'imaginaire : le scoutisme est un terrain d'expérimentation qui se fait dans un cadre imaginaire : la forêt, la jungle, etc. Il ouvre au sens du symbolique.

La liberté d'adhésion : pour chaque tranche d'âge, lors des rites d'entrée, les enfants – et même si petits, ils viennent par la volonté de leurs parents – sont appelés à exprimer leur choix personnel, à dire « je » devant les autres. C'est un acte d'adhésion à un groupe, à une manière d'agir.

La promesse enfin, essentielle à la culture scoute est une éducation à l'engagement. On y apprend à se référer à un idéal, à avoir un cadre de vie – la loi scoute, guide – ce qui est loin des habitudes actuelles. La promesse est un processus de progression vers un engagement et permet de faire l'apprentissage de la responsabilité à tous les âges.

La reconnaissance de la progression personnelle : chez les Scouts et les Guides, on progresse selon ses propres besoins et la reconnaissance de la progression n'est pas celle du savoir, c'est celle de la compétence acquise, c'est-à-dire de la progression elle-même.

Pourquoi ça marche ?

L'engagement à devenir chef chez les Scouts et Guides, tout comme l'engagement dans la société quand on continue à respecter sa promesse, est beaucoup une réponse naturelle à un besoin personnel. Beaucoup désirent simplement donner un peu de ce qu'ils ont reçu ; ils ressentent une dette à l'égard du mouvement. Il faut souligner aussi la modernité et la cohérence du scoutisme avec les enjeux du monde actuel : l'accomplissement personnel, la recherche de fraternité, l'apprentissage de la collaboration et de l'aptitude au réseau, la manière d'habiter la planète.

Les défis et les enjeux

M.H. Verschelde liste brièvement en conclusion plusieurs défis pour le mouvement scout : le sens de la tradition comme ré-invention permanente de l'héritage d'abord. Qu'est-ce qui est important aujourd'hui dans les fondamentaux historiques du mouvement ? L'inculturation et la réciprocité ensuite : le scoutisme vit dans une société réelle et ne peut pas développer une nostalgie du passé. Comment être un citoyen responsable dans le monde où l'on vit aujourd'hui ? L'enjeu de l'altérité et la fraternité et l'enjeu du risque et de la résistance enfin.

Pas de doute, le scoutisme est bel et bien une école d'engagement pour le citoyen et le chrétien. Il délivre un message : « Essayez de laisser le monde un peu meilleur que vous l'avez trouvé ! »

IV Quelle éthique pour la transmission ? Comment susciter des libertés dans les « corps intermédiaires » ?

BRUNO-MARIE DUFFÉ*

Bruno-Marie Duffé développe sa réflexion sur une éthique de l'engagement et de la transmission ; il met en avant dix éléments pour suggérer quelques ancrages majeurs.

On ne sait jamais vraiment ce que produit ce qu'on dit, ce qu'on cherche à transmettre,

* Bruno-Marie Duffé est Professeur de philosophie et de théologie, responsable de la chaire d'Éthique à l'Institut Catholique de Lyon.

rappelle Bruno-Marie Duffé en préambule. De là, comment faire pour bien dire ? C'est toute l'inquiétude relative au devenir du message qu'on a tenté de faire passer. Il importe de trouver les moyens de dire suffisamment pour se faire entendre, sans trop en dire car le récepteur doit recevoir et interpréter, c'est-à-dire intégrer et comprendre.

La transmission est toujours un chemin vers l'autre ; la transmission est, en outre, un pari sur le temps, le temps de l'échange et de la compréhension, le temps de l'offre et de la réception. Par quelle éthique notre responsabilité est-elle déterminée ? Comment s'analysent nos pratiques associatives et notre contribution à la constitution du lien social ?

L'éthique de la transmission suppose une considération de l'autre. Cette considération de l'autre a deux versants : celui d'où l'on vient et celui vers qui on va. Hannah Arendt l'exprime fort bien en précisant : « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament ». Elle signifie ainsi que chaque génération reçoit ce que la génération précédente lui transmet, en termes de savoir, d'expérience, de savoir-faire, de valeurs, mais qu'il lui appartient d'interpréter le message. Nous transmettons donc en prenant le risque de la confiance en l'autre.

L'éthique de la transmission requiert de s'inscrire dans le temps. Il faut être attentif au temps concret, nécessaire pour se parler et pour parvenir au compromis, au temps pour renouveler le contrat social et pour atteindre à l'engagement mutuel.

L'éthique de la transmission repose sur la crédibilité du projet et sur la complémentarité des rôles. La crédibilité du projet associatif repose d'abord sur le souci que progressent et se déploient les capacités et les talents des participants. On soulignera également la nécessité de conférer aux associations les moyens nécessaires pour qu'elles assument leur rôle dans la protection des personnes et de leur dignité. Dès lors, la transmission s'entend comme une dynamique de participation interne aux associations et comme une expression tenant compte des apports spécifiques de chaque niveau de responsabilité.

La fidélité s'impose dans l'acte de transmettre. Être fidèle, c'est demeurer en attitude compréhensive afin de mesurer l'effet d'un message reçu et l'effet d'un message transmis. La fidélité dans l'éthique de la transmission touche donc à la fois le contenu du message et la pédagogie de l'annonce. L'exigence majeure consiste à être fidèle à soi-même : il y aurait illusion à préférer l'efficacité de la transmission à la clarté du message dont on est porteur.

On peut compléter ce panorama en soulignant un certain nombre de références sur la philosophie de l'association.

La complémentarité des capacités et des fonctions. L'association est une école de la transmission et de la responsabilité ; elle a pour rôle essentiel de permettre l'épanouissement de ses membres et d'offrir à ceux qui viennent y chercher une aide ou un conseil, de devenir « acteurs » en son sein. Deux maîtres-mots pour l'association, école de la transmission : interdépendance et solidarité.

Penser autrement l'efficacité. Au sein de l'association, il s'agit de laisser s'exprimer les sensibilités et les compétences. La transmission consiste à savoir qu'on peut compter sur quelqu'un ; il faut laisser au « fils prodigue » le temps de faire son chemin.

Accepter de se laisser surprendre. En veillant sur les ratés de la transmission, révélateurs d'un message qui ne passe plus ou qui correspond à un échec, on est en attitude éducative. La symbolique du chemin nous renseigne : il s'agit, dans la transmission, de faire une partie du chemin et de laisser l'autre poursuivre son chemin, sans vouloir le tracer d'avance.

Lutter contre tout enfermement. À la différence du système qui produit l'idéologie et la propagande, l'éthique de la transmission considère toujours le travail de la transmission comme inachevé.

Garder le souci de l'avenir. Transmettre, c'est dire que l'histoire n'est pas terminée ; il n'y a pas de fin de l'histoire ; il n'y a que des commencements. Une société qui disqualifierait la transmission (de la vie, de la mémoire, des croyances) serait une société qui ne parviendrait plus à se représenter l'avenir et qui disparaîtrait bientôt. Transmettre ouvre décidément

l'avenir.

Prier pour des « possibles » en attente. Transmettre participe au travail de l'humanité. Il y a, dans la naissance, la douleur d'un passage et la douceur d'une confiance offerte.

Seul le refus de transmettre constitue un non-sens, puisqu'il postule, plus ou moins explicitement, qu'après nous vient ... le déluge. L'option du refus est une option de mort qui précisément laisse à la mort le dernier mot. L'option du don est l'option de la vie, même si nous continuons à chercher, jusqu'à notre dernier jour, les mots pour transmettre ce que nous percevons toujours partiellement : ce qui est possible et ce qui est souhaitable, ce qui, au cœur de notre humanité, libère et déploie l'inespéré.

V Une parole pour conclure

JEAN-MARIE FARDEAU*

Jean-Marie Fardeau a livré aux participants de ce forum sept grandes convictions « pour ne pas conclure » :

- 1)** Si nous sommes engagés dans la vie associative ou syndicale, si nous ressentons le besoin de transmettre, c'est d'abord parce que cela nous procure du plaisir.
- 2)** L'engagement est une formidable école de vie, une source d'espérance, une fabrique de fraternité, un lieu de liberté, un espace de solidarité.
- 3)** Les corps intermédiaires sont indispensables aux équilibres de notre société.
- 4)** Les associations et les syndicats évoluent dans un environnement de plus en plus complexe. Cela exige des compétences pointues que peuvent détenir tant des bénévoles que des salariés. Cette exigence de compétences pointues oblige certains responsables associatifs à consacrer un temps important à leur engagement. Il est légitime que chaque association de taille importante s'interroge sur le fait de savoir si le bénévolat des responsables associatifs est compatible ou non avec un système d'indemnisation.
- 5)** L'engagement de chaque personne, même éphémère, est une réalité positive. Il ne faut pas se lamenter du fait que la plupart des personnes qui s'engagent actuellement le font moins pour l'institution que pour le projet qu'elle porte. Il faut dépasser notre système traditionnel de « comptage » des membres de nos associations et se demander : « combien de personnes rejoignons-nous ? »
- 6)** Il existe plusieurs postures associatives possibles :
 - l'association qui pallie les carences d'un État défaillant, par exemple par la prise en charge des personnes en situation de grande pauvreté,
 - l'association partenaire d'un État, qui a consciemment et avec les moyens nécessaires, décidé de déléguer une partie de ses responsabilités à des associations,
 - l'association qui se situe en contre-pouvoir pour faire changer les politiques d'un État qu'elle juge injustes.

Chaque association a besoin de revisiter régulièrement sa raison d'être, son mode de fonctionnement, en somme, se remettre en cause pour ajuster son projet associatif au contexte social, politique, historique. La vie associative et syndicale doit savoir inventer et s'enrichir de l'expérience des autres.

- 7)** Il importe enfin de communiquer avec des mots simples, des symboles. Il faut montrer les visages de ceux qui s'engagent, transmettre leurs expériences en s'appuyant sur les

* Jean-Marie Fardeau est secrétaire général du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

médias.

Et Jean-Marie Fardeau de conclure avec le Père Cardjin, fondateur de la JOC, et Baden Powell : « Un bénévole, un militant valent plus que tout l'or du monde : ils souhaitent transmettre un monde meilleur que celui qu'ils ont trouvé en arrivant sur cette terre... ».

Synthèse finale

GENEVIEVE IACONO*

Avec les mots engrangés au cours de la journée sur l'engagement dans les syndicats et les associations, il est temps de moissonner les nouveaux champs de la transmission. Délibérément tourné vers l'avenir, la transmission, vecteur d'espérance, ouvre un chemin nouveau pour les passeurs de sens. Plusieurs défis traversent la problématique de la transmission telle qu'elle est apparue dans les interventions et discussions de notre atelier.

Le défi du temps

Temps long de la promesse ; temps long de l'évaluation ; temps long de la mémoire, de l'histoire, de l'héritage ; temps long de la tradition ; temps long de la transmission.

Mais temps court aussi de l'engagement, temps court des logiques de l'efficacité et du plaidoyer ; temps court de l'Internet et de la connexion au réseau ; temps court des syndicats qui ont à défendre les intérêts des salariés menacés dans leur emploi ; temps court de la protestation, de l'émotion ; temps court de l'association face au risque de l'exclusion.

Le défi de la complexité

Dans une société en mutation, en refondation, la force du croire se trouve contrainte d'être renégociée. Aux « ismes » d'hier ont succédé aux doutes qui imposent d'adopter une posture d'humour et d'humilité. L'encodage de la transmission, le décryptage de la réception nécessite désormais beaucoup d'imagination. Les cantiques d'hier ne peuvent plus être entonnés. Le programme et le mot d'ordre ont été relégués aux accessoires du passé. Il nous faut inventer de nouvelles formes d'engagement qui prennent en compte ces réalités.

L'organisation fonctionnant sur des logiques de projet, le réseau bouscule la pyramide et la verticalité. L'engagement dans l'association et le syndicat nécessite une préparation, un accompagnement, une évaluation. Compétence, bénévolat, professionnalisation : une relation nouvelle s'invente aujourd'hui avec lucidité pour répondre aux défis de la complexité

Le défi de l'altérité

L'engagement associatif et syndical est un espace de liberté, un lieu où l'on ose déployer les possibles, où chacun, chacune est associée au projet dans une culture partagée : prendre en compte la fatigue des militants ; accepter les fragilités de l'engagement ; donner à l'autre l'envie de s'embarquer dans le grand bateau de la solidarité ; prendre le risque de larguer les amarres des préjugés ; dépasser ensemble les récifs des difficultés, que sont les peurs et la posture du bien penser ; oser la confiance ; accepter la différence ; recevoir et passer le témoin de l'intergénérationnel et de l'interculturel.

Le défi de l'espérance

L'engagement syndical et associatif est une formidable école de la vie : école d'autonomie, d'initiatives, de responsabilité. Chaque jour s'invente une nouvelle fabrique de solidarité, de fraternité. Un réservoir immense de bonnes idées inspire les politiques qui parfois tentent de les instrumentaliser. Une dynamique inédite est en train de naître dans la société civile qui

* Cette synthèse a été rédigée et présentée dimanche matin par Luc Champagne et Geneviève Iacono

reconfigure une image du militant et une forme nouvelle d'engagement. Cet engagement prend le visage du témoignage. On a vu et entendu des femmes et des hommes qui savaient transmettre la force de leur conviction : CFTC, JOC, Glénans, Scoutisme, Uniopps, CCFD, CFDT. La mise en récit de ce qui fait vivre est un élément essentiel de cette transmission. Tour à tour bâtisseurs, passeurs puis veilleurs, un trésor nous a été confié au cours de ce forum : « Celui de croire qu'il était possible de laisser le monde un peu meilleur que celui que nous avons reçu. »